

GRATUIT

13^e ÉDITION

SEMAINE JEUNESSE ET PATRIMOINE EN WALLONIE

DU LUNDI 3
AU VENDREDI 7
AVRIL 2023



LA WALLONIE
INDUSTRIELLE

POUR LES ÉLÈVES
DE LA 5^e PRIMAIRE
À LA 2^e SECONDAIRE



CAHIER PÉDAGOGIQUE

LA LOUVIÈRE (HOUDENG-AIMERIES)

BOIS-DU-LUC, MUSÉE DE LA MINE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ARCHÉOFORUM

SITUÉ EN PLEIN CŒUR DE LIÈGE,
L'ARCHÉOFORUM EST UN DES PLUS GRANDS
SITES ARCHÉOLOGIQUES URBAINS.

EN COMPAGNIE D'UN GUIDE, VEZ DÉCOUVRIR LES FONDATIONS
DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE AINSI QUE LES VESTIGES
D'UNE VILLA ROMAINE ET DES TRACES PRÉHISTORIQUES.



- ★ DIFFÉRENTES VISITES SCOLAIRES, ADAPTÉES AUX ENFANTS DÈS LA 2^e MATERNELLE, VOUS SONT PROPOSÉES :
- ★ IL ÉTAIT UNE FOIS UN PRINCE ★ ARCHÉOLOGUES EN HERBE (DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'ARCHÉOLOGUE)
- ★ LE RALLYE ARCHÉOLOGIQUE (GRAND JEU DE QUESTIONS À TRAVERS LES DIFFÉRENTES ÉPOQUES)

T. 04 250 93 70 ★ E. INFOARCHEO@AWAP.BE ★ W. WWW.ARCHÉOFORUMDELIEGE.BE

Chaque année, la Semaine Jeunesse et Patrimoine emmène les élèves et leurs professeurs à la découverte du patrimoine wallon. En 2023, le patrimoine est abordé sous l'angle de «La Wallonie industrielle». Afin de préparer ou compléter la visite des classes sur place, chaque site participant à l'évènement dispose d'un carnet pédagogique qui lui est consacré. Les pages qui suivent présentent le lieu qui fera ou a fait l'objet de la visite de manière classique mais également plus ludique.

MAIS AVANT TOUTE CHOSE, C'EST QUOI LE «PATRIMOINE» ?

Le patrimoine constitue un héritage du passé. Il regroupe tout ce qui nous a été légué par nos ancêtres et que nous transmettrons à notre tour aux générations futures. Cet héritage se décompose en :

– patrimoine naturel

Sites naturels (qui sont l'œuvre de la nature), parcs ou jardins (qui sont le résultat de l'action humaine), arbres remarquables...;

– patrimoine culturel. Celui-ci peut être :

- **immatériel** : traditions, coutumes, savoir-faire...;
- **matériel** : bâtiments, objets archéologiques, œuvres d'art... On peut y distinguer le :

- **patrimoine mobilier** (ce qui peut être déplacé, les objets);
- **patrimoine immobilier** (ce qui ne peut pas être déplacé, les bâtiments);
- **patrimoine immobilier par destination** (les éléments qui sont fixés de manière durable au patrimoine immobilier, comme un autel dans une église, par exemple).

La Semaine Jeunesse et Patrimoine a plus précisément pour but de mettre en valeur le patrimoine immobilier de Wallonie.

Parmi les biens qui le composent, environ 4 000 sont protégés. Ceci implique qu'il convient de les préserver. Le **patrimoine protégé (ou classé)** est divisé en quatre catégories, les :

- **monuments** : châteaux, églises, moulins, fermes... (c'est la catégorie de loin la plus importante);
- **ensembles architecturaux** : ensembles de bâtiments qui sont envisagés en groupe et ont un intérêt ensemble;
- **sites** : sites naturels, parcs et jardins...;
- **sites archéologiques** : sites qui contiennent des vestiges archéologiques.

Certains de ces biens peuvent être considérés comme faisant partie du **patrimoine exceptionnel de Wallonie** et parmi ceux-ci, quelques biens se trouvent sur la Liste du **patrimoine mondial** (UNESCO).

À côté des biens classés, il existe d'autres éléments non protégés mais auxquels on reconnaît un intérêt patrimonial. Ils sont rassemblés dans des listes qui servent de référence (inventaires, petit patrimoine populaire wallon regroupant des éléments de notre cadre de vie comme les points d'eau, le petit patrimoine sacré, l'art décoratif...).

LA SEMAINE JEUNESSE ET PATRIMOINE

Pour être en mesure de transmettre le patrimoine, il faut que celui-ci soit conservé dans de bonnes conditions et parfois restauré. Un entretien régulier permet d'éviter que ces biens ne s'abîment, c'est ce qu'on appelle la **conservation**. Mais parfois, ce n'est pas suffisant et il faut entamer des travaux plus importants, on parle alors de **restauration**. Celle-ci doit se faire selon des règles bien définies lorsque le bien est protégé. Quand le bâtiment n'est plus occupé, il est essentiel de lui trouver une autre fonction pour qu'il soit à nouveau habité ou utilisé et, ainsi, conservé plus facilement. Ce changement de fonction s'appelle la **réaffectation** : une ancienne ferme peut accueillir des salles de réception, une ancienne usine peut devenir un musée...



© AWaP

Le patrimoine classé est signalé par un écusson blanc et bleu qui indique qu'il jouit de cette protection.

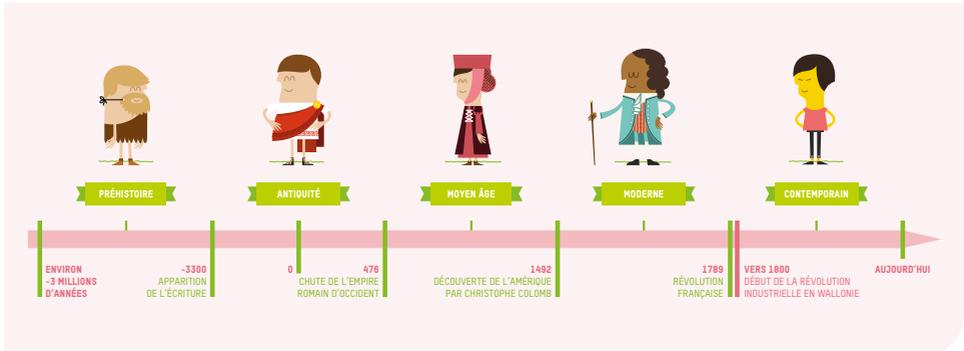
EN 2023, PLACE À « LA WALLONIE INDUSTRIELLE »

L'industrie se définit généralement comme l'ensemble des activités économiques destinées à produire des biens par la transformation et la mise en œuvre de matières premières. La transformation de matières premières nécessite d'abord de l'énergie et donc du charbon, un combustible bien présent en Wallonie, mais aussi une main-d'œuvre qualifiée. Ces ingrédients ont permis le développement de ce que l'on a appelé la Révolution industrielle. Celle-ci a transformé considérablement la société pour en faire ce qu'elle est aujourd'hui. Elle se caractérise par des innovations techniques qui ont modifié l'organisation du travail, permis le développement de voies de communication, mené à l'émergence du capitalisme...

La Révolution industrielle débute dans la deuxième moitié du 18^e siècle en Angleterre. Elle n'arrivera sur le continent européen qu'au début du 19^e siècle, via la Belgique et la Wallonie plus particulièrement. Avant cette époque, la majorité de la population vivait en milieu rural. Les revenus de l'agriculture étaient complétés par un artisanat encore largement effectué à la maison. Le travail était alors rendu possible grâce à la force des hommes ou des animaux, celle du vent ou de l'eau (pour les moulins qui entraînaient des meules ou d'autres outils). Au 18^e siècle, l'invention de la machine à vapeur remplace ces sources d'énergie. Celle-ci décuple la force de travail afin de fabriquer plus et plus vite. C'est la mécanisation. Le travail se fait dorénavant et massivement en usine. La population quitte la campagne pour trouver du travail en ville. Ces changements sont tellement importants dans nos régions que la Wallonie est considérée durant un moment comme la deuxième puissance économique mondiale, après la Grande-Bretagne.

Mais au-delà de la Révolution industrielle, notre région a connu d'autres formes importantes de production que l'on qualifie parfois aussi d'industries. Tout n'a donc pas débuté aux 18^e et 19^e siècles. Les pages qui suivent proposent d'aborder « la Wallonie industrielle » au travers d'un site qui incarne ce changement majeur ou qui a contribué à le préparer.

LES LIEUX PARTICIPANT À LA SEMAINE JEUNESSE ET PATRIMOINE



BRABANT WALLON

- 1 - Rebecq – Le Grand Moulin d’Arenberg et le musée du Porphyre

HAINAUT

- 2 - Antoing (Calonne) – Les fours à chaux Soufflet-Leblond
- 3 - Boussu (Hornu) – Le Grand-Hornu
- 4 - Charleroi (Marcinelle) – Le Bois du Cazier
- 5 - La Louvière (Houdeng-Aimeries) – Bois-du-Luc, musée de la Mine et du Développement durable
- 6 - La Louvière – Keramis
- 7 - La Louvière (Strépy-Bracquegnies) – L’ascenseur hydraulique n° 3 du canal du Centre historique
- 8 - Mons – Le Mons Memorial Museum
- 9 - Mons (Spiennes) – Les minières néolithiques de Spiennes et le Silex’s
- 10 - Soignies – L’ancienne Grande Carrière Pierre-Joseph Wincqz et le Pôle de la Pierre
- 11 - Tournai – Le site de l’ancienne imprimerie Casterman

LIÈGE

- 12 - Ans (Loncin) – La nécropole nationale du fort de Loncin
- 13 - Liège – La Maison de la Métallurgie et de l’Industrie de Liège (MMIL)

- 14 - Liège – Le musée de la Vie wallonne
- 15 - Seraing – Le château du Val Saint-Lambert
- 16 - Sprimont – Le Centre d’interprétation de la pierre
- 17 - Verviers – Le Centre touristique de la Laine et de la Mode

LUXEMBOURG

- 18 - Neufchâteau (Grapfontaine) – Les anciennes ardoisières de Warmifontaine
- 19 - Vielsalm – Le musée du Coticule de Salm-Château

NAMUR

- 20 - Andenne – L’Espace muséal d’Andenne
- 21 - Dinant (Bouvignes-sur-Meuse) – La Maison du patrimoine médiéval mosan
- 22 - Gembloux – La Maison du Bailli et son musée de la Coutellerie



Pour aller plus loin, tous les cahiers pédagogiques sont rassemblés en un carnet unique à télécharger sur notre site Internet : www.journeesdupatrimoine.be.



BOIS-DU-LUC, MUSÉE DE LA MINE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parmi les éléments qui ont permis le développement de la Wallonie industrielle se trouve la richesse de son sous-sol. On y compte en effet plusieurs bassins miniers, situés tantôt dans la région liégeoise, tantôt en Hainaut. Le site minier du Bois-du-Luc se situe dans le bassin du Centre.

L'histoire du site est ancienne puisque l'extraction du charbon y débute dès 1685. À cette époque, les puits de mine appartiennent à la Société du Grand Conduit et du Charbonnage de Houdeng, principalement connue pour avoir mis au point un système de conduits formés de troncs d'arbres évidés pour évacuer l'eau souterraine qui remplit les galeries. Le site tel qu'on le connaît aujourd'hui date pour sa part d'après 1846, année d'ouverture du puits de mine ou fosse Saint-Emanuel. Pour attirer une main-d'œuvre stable, la direction du charbonnage se lance dans la construction de maisons ouvrières à proximité de la fosse. Cette volonté reflète une des manières de l'époque de diriger une entreprise, le paternalisme. Pour le patron, les travailleurs sont considérés comme des enfants qu'il

faut éduquer et contrôler pour s'assurer de la bonne marche et de la rentabilité du charbonnage. Cette envie de contrôler les mineurs et leur famille va de pair avec celle de répondre à l'ensemble des besoins du charbonnage sur place. Celui-ci fonctionne en effet le plus possible en autarcie.

Bois-du-Luc comprend plusieurs parties distinctes, les lieux de travail et les lieux de vie. Les lieux de travail d'un charbonnage se composent des puits de mine, soit généralement un puits d'extraction de charbon et un puits d'exhaure, pour évacuer l'eau souterraine et faciliter le travail des mineurs. Au 19^e siècle, la machine à vapeur révolutionne le travail : l'eau peut être extraite plus rapidement d'une plus grande profondeur. Le charbon peut aussi être remonté plus aisément tout en facilitant la descente des mineurs dans les puits. La gestion administrative et la bonne marche du charbonnage sont menées depuis les bureaux et les ateliers voisins, comme la menuiserie ou la forge, qui produisent tous les éléments nécessaires au travail. Cette partie du site abrite la première maison du directeur



© AWaP

Brabant wallon

Hainaut

Liège

Luxembourg

Namur

(Une seconde sera construite plus tard à l'opposé du site). Celle-ci fait directement face aux Carrés, qui regroupent la plupart des maisons ouvrières. Parmi ces habitations se trouvent également des constructions qui abritent d'autres fonctions : une salle des fêtes, une épicerie, une école, une fontaine et un peu plus loin, un kiosque et une boucherie. Au-delà du terril, on trouve une église, d'autres écoles, un hospice (maison de retraite) et un hôpital.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce à la cité ouvrière, un mineur peut passer toute sa vie sur le site. Tout ou presque est disponible sur place. Ici, les

familles des travailleurs bénéficient d'un logement individuel, avec un jardin et une toilette. Ces habitations seront d'ailleurs parmi les premières à disposer de l'eau courante et, un peu plus tard, de l'électricité. Et c'est déjà beaucoup, comparé aux conditions de vie dans les villes du 19^e siècle, sans ce confort ou ce niveau d'hygiène ! Mais à côté de tout cela, la vie de mineur est rude. Le travail est éprouvant et dangereux, les journées sont longues, les salaires peu élevés. Il n'y a pas de protection sociale et tout le monde travaille : les hommes, les femmes et, avant l'évolution des réglementations, les enfants.

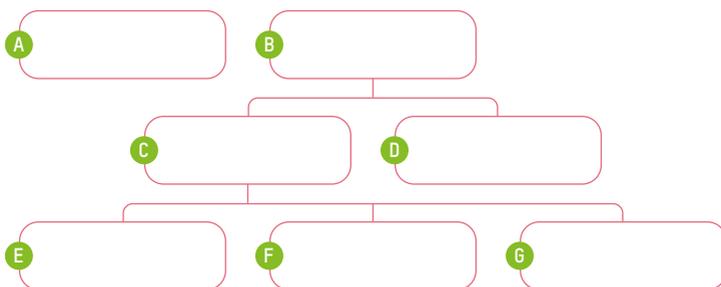
À VOUS DE JOUER !

1

...

REPLACE LES CATÉGORIES DE PATRIMOINE AU BON ENDROIT :

[1] patrimoine naturel – [2] patrimoine culturel – [3] patrimoine matériel – [4] patrimoine immatériel – [5] patrimoine mobilier – [6] patrimoine immobilier – [7] patrimoine immobilier par destination

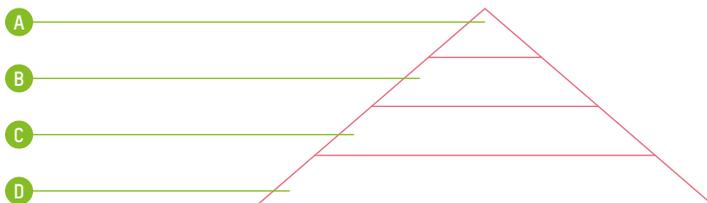


2

...

REMETS DANS LE BON ORDRE LES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET COLORIE EN BLEU LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PATRIMOINE PROTÉGÉ :

[1] le patrimoine mondial – [2] les biens reconnus comme possédant un intérêt patrimonial (biens aux inventaires, petit patrimoine populaire wallon) – [3] le patrimoine exceptionnel de Wallonie – [4] les biens classés



3

...

REPLACE DANS LA BONNE CATÉGORIE LES ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE SUIVANTS :

(1) un orgue – (2) une statue – (3) un jardin historique – (4) un carnaval – (5) un moulin – (6) la musique – (7) un château – (8) un bijou – (9) un arbre remarquable – (10) une usine – (11) une recette de cuisine – (12) un vitrail – (13) une chapelle – (14) la langue wallonne

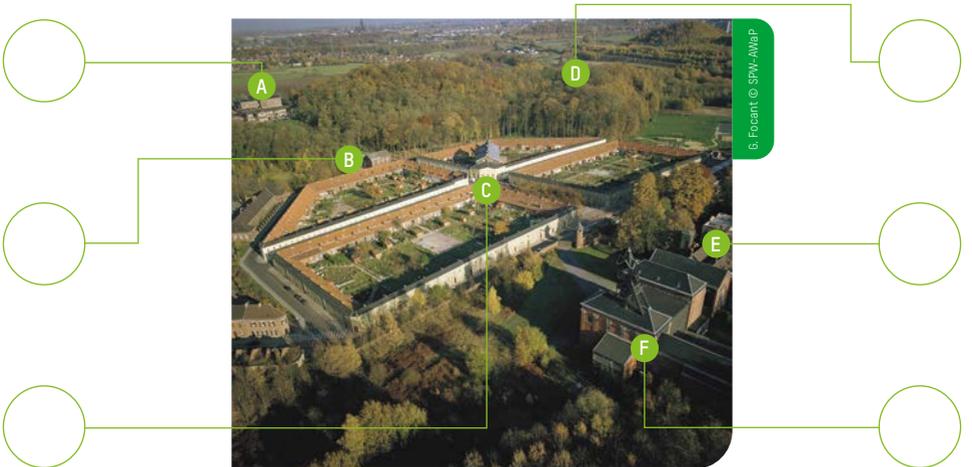
- A Patrimoine naturel :
- B Patrimoine immatériel :
- C Patrimoine mobilier :
- D Patrimoine immobilier :
- E Patrimoine immobilier par destination :

4

...

REPOSITIONNE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS SUR LA PHOTO DU BOIS-DU-LUC :

(1) la fosse Saint-Emmanuel et son châssis à molette métallique – (2) le terril – (3) l'hospice et l'hôpital, un peu à l'écart – (4) la maison du directeur, en face de la rue principale du site – (5) la boucherie, en bordure des Carrés – (6) la salle des fêtes, qui occupe une place centrale



5
...

RETROUVE LES MOTS SUIVANTS DANS LA GRILLE :

Patron - charbonnage - conduit - travailleur - éducation - contrôle - rentabilité - autarcie - fosse - tronc - école - maison - puits - entreprise - électricité - paternalisme - mine - galerie - ouvrier - eau - développer - enfant - Carrés - rue - **Bonus : les 32 dernières lettres forment une définition s'appliquant au site**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1	E	D	U	C	A	T	I	O	N	U	N	E	U	U
2	N	N	O	S	I	A	M	E	S	S	O	F	A	N
3	T	R	U	E	D	C	O	N	T	R	O	L	E	E
4	R	'	V	E	N	F	A	N	T	I	D	E	M	E
5	E	T	R	A	V	A	I	L	L	E	U	R	S	T
6	P	E	I	R	E	L	A	G	O	U	V	M	I	I
7	R	D	E	V	E	L	O	P	P	E	R	I	L	C
8	I	A	R	C	O	N	D	U	I	T	R	N	A	I
9	S	L	C	N	V	I	S	I	O	N	I	E	N	R
10	E	E	I	O	C	A	R	R	E	S	E	R	R	T
11	C	H	A	R	B	O	N	N	A	G	E	E	E	C
12	T	P	A	T	R	O	N	E	C	O	L	E	T	E
13	P	U	I	T	S	E	I	C	R	A	T	U	A	L
14	R	E	N	T	A	B	I	L	I	T	E	E	P	E

Définition :

.....

6

ENTOURE, D'UN RECTANGLE, LES LIEUX LIÉS AU TRAVAIL ET, D'UN CERCLE, LES LIEUX DE VIE COMMUNAUTAIRE :

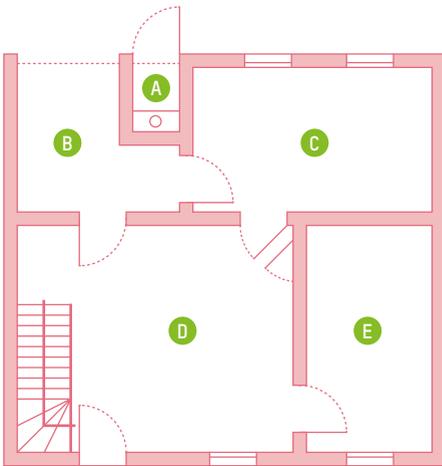
Puits de mine	Bureaux	Salle des fêtes
Église	Écoles	Terril
Atelier du forgeron	Fontaine	Maison du directeur
Hôpital	Épicerie	Maison de retraite
Atelier de menuiserie	Atelier du sabotier	Boucherie

7

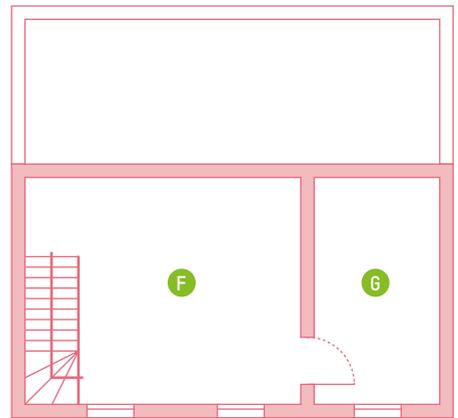
REPLACE SUR LES PLANS LES DIFFÉRENTES FONCTIONS D'UNE MAISON OUVRIÈRE DES CARRÉS :

(1) cuisine - (2) chambres - (3) pièce «de devant» - (4) cour - (5) toilettes

REZ-DE-CHAUSSÉE



ÉTAGE



A = B = C = D = E = F = G =

8

...

Durant la période d'exploitation des charbonnages, les terrils constituaient un lieu d'entreposage des déchets miniers, où étaient déversés, en couches successives, les éléments qui ne pouvaient être valorisés : débris rocheux, morceaux de charbon de trop faible qualité..., bien loin des collines boisées d'aujourd'hui.

IMAGINE LE TERRIL TEL QU'IL DEVAIT ÊTRE LORSQUE LE CHARBONNAGE ÉTAIT EN EXPLOITATION :

EN DESSINANT DES ARBRES, DES FLEURS, DES ANIMAUX..., FAIS DE CE TERRIL UN LIEU DE VIE DURABLE :

SOLUTIONS

1. A. (1) – B. (2) – C. (3) – D. (4) – E. (5) – F. (6) – G. (7)

2. A. (1) – B. (3) – C. (4) – D. (2)

Les 3 étages supérieurs de la pyramide doivent être coloriés.

3. A. (3) – (9)
 B. (4) – (6) – (11) – (14)
 C. (2) – (8)
 D. (5) – (7) – (10) – (13)
 E. (1) – (12)

4. A. (3) – B. (5) – C. (6) – D. (2) – E. (4) – F. (1)

5. Patron (12 B-G) – charbonnage (11 A-K) – conduit (8 D-J) – travailleur (5 B-L) – éducation (1 A-I) – contrôle (3 F-M) – rentabilité (14 A-K) – autarcie (13 M-F) – fosse (2 L-H) – tronc (D 12-8) – école (12 H-L) – maison (2 G-B) – puits (13 A-E) – entreprise (A 1-10) – électricité (N 14-4) – paternalisme (M 14-3) – mine (L 6-9) – galerie (6 H-B) – ouvrier (C 2-8) – eau (M 3-1) – développer (7 B-K) – enfant (4 D-I) – Carrés (10 E-J) – rue (3 B-D)

La définition à retrouver (32 lettres restantes) :
 Une vision d'une cité ouvrière idéale.

6. – Les lieux liés au travail sont :
 les puits de mine, l'atelier du forgeron, l'atelier de menuiserie, les bureaux, l'atelier du sabotier, le terril.
 – Les lieux de vie communautaire sont :
 l'église, l'hôpital, les écoles, l'épicerie, la salle des fêtes, la maison de retraite et la boucherie.

La fontaine est un point d'eau mis à la disposition des habitants de la cité tandis que la maison du directeur est un lieu de vie situé, pour la première

d'entre elles, dans la partie du site réservée au travail

7. A. (5) – B. (4) – C. (1) – D. (3) – E. (2) – F. (2) – G. (2)

8. Création libre

Gratuit

1^{er} mai

2023



De nombreux
châteaux ouverts



Des visites
et animations
pour petits
et grands



Un jeu de piste

3^e édition

La vie de château
en famille

Infos : 085 27 88 80

www.journeesdupatrimoine.be



Wallonie
patrimoine
AWaP

MSW

PUBLICATION GRATUITE

SECRÉTARIAT DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Agence wallonne du Patrimoine
Rue Paix-Dieu, 1b
B-4540 Amay

085 27 88 80
journeesdupatrimoine@awap.be
www.journeesdupatrimoine.be

ÉDITEUR RESPONSABLE

Annick Fourmeaux
Directrice générale SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie
Rue du Moulin de Meuse, 4
B-5000 Beez

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Emmanuel van der Sloot

IMPRESSION

Picking Graphic

Dépôt légal : D/2023/14.407/19
ISBN : 978-2-39038-172-3

